

Vulliens a fêté son député

AUTORITÉS CANTONALES La commune est particulièrement fière de compter à nouveau un député dans ses rangs. Cela faisait 100 que ce n'était plus arrivé!

VULLIENS

C'est le mardi 28 juin que les 150 députés du Grand Conseil et les 7 conseillers et conseillères d'Etat vaudois ont été assermentés à la cathédrale de Lausanne pour la nouvelle législature qui a débuté le 1^{er} juillet. C'est donc tout naturellement que le député Loïc Bardet a été accueilli dans sa commune à son retour de la capitale vaudoise, par les autorités et la population du village, en musique avec une délégation de la fanfare du Jorat.

En effet, la commune de Vulliens est particulièrement fière



Le héros de la fête, Loïc Bardet.

de compter parmi ses citoyens un député élu brillamment, Loïc Bardet, par ailleurs municipal et vice-syndic et aussi directeur d'Agora, l'organisation faîtière de l'agriculture romande. Cela faisait une centaine d'années que

ce n'était plus arrivé au pays des Taleines, puisque, à la connaissance des autorités locales, le dernier député, citoyen de Vulliens, Auguste Thonney, avait été élu le 7 mars 1909 et il siégea au Grand Conseil jusqu'en 1921.

Après le discours de bienvenue du syndic, Olivier Hähni, Loïc Bardet a pris la parole pour remercier toutes les personnes qui l'ont soutenu dans sa campagne, notamment les députés Philippe Cornamusaz, Bernard Nicod et Daniel Ruch qui étaient présents. Il a également témoigné de son attachement à son district de la Broye-Vully et à sa commune d'accueil, Vulliens, qui l'a plébiscité lors des élections cantonales par 84,53% des votes.

La soirée s'est terminée avec le soleil couchant, comme une ode à la nature et à la sérénité.

■ NICOLE MATTI



1. Olivier Hähni, syndic, lors de ses mots de bienvenue. 2. Des Taleines bien contentes! 3. Daniel Ruch, député et maintenant conseiller national. 4. Un apéro très convivial et apprécié.



PHOTOS NICOLE MATTI

La Broye 7.7.2022